

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0042777

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8689 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAWFIK Hicham A77391

Date de naissance : 10/03/1972

Adresse : RES LILIA INN 6 ETC 2 APT 73 AIA COK

Tél. : 06 73 73 58 97 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/07/2013

Nom et prénom du malade : Sanhaji Sale Age: 41 AOS

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Nephropathie

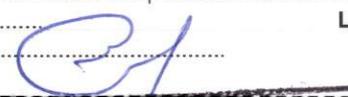
Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel comme quelques renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 13/07/2013

Signature de l'adhérent(e) : 

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.07.93	G	250		TEL : 05 22 22 22 22 A. Toute déclaration de dépense mentionnant le nom de la personne nouvellement mariée ou de son conjoint est sujette à une taxe de 250 francs.

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

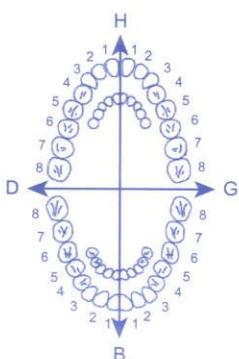
O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

#### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

02/08/2023

Mme SANHAJI SARRA

Analyses : NFS  
TRANSAMINASES HEPATIQUES

Service Laboratoire - N°4  
Hôpital Privé CASABLANCA Aïn SEBAÄ  
INPE : 090063272  
279, Bd. Chefchaouen Aïn Sebaâ

Dr. Naoufal MAMOU  
Centre International d'Oncologie Casablanca  
Oncologue-Radiothérapeute  
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes  
Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma  
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



# مركز الفحص الطبي بالأشعة الروdanی CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI

Dr. Houriya AMRANI MIKOU

Dr. Naima BENJELLOUN DEBBAGH

Dr. Wafae MSEFER FAROUQI

Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI

Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -

Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie

Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie

I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Casablanca, le 02/08/2023

FACTURE N° : FA:00 7309/23

Nom : SANHAJI SARRA

Arrêtée la présente facture à la somme de :

500,00 Dhs

**CINQ CENTS DHS**

Pour le(s) examen(s) suivant(e) :

**ECHOGRAPHIE MAMMAIRE.**

500,00 Dhs

Total de :

500,00 Dhs

Mode de règlement TPE

ATTIJARI WAFABANK /007780000357900000015342

INPE : 090000324

Centre de Radiodiagnostic Roudani - Maârif  
400, Bd Brahim Roudani - Casablanca - Maroc  
Tél.: 0522 23 50 70 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68  
e-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma

**CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI, S.A.R.L. au capital de 2.300.000,00 DH**

400, Bd Brahim Roudani 1<sup>er</sup> étage - Maârif, 20100 Casablanca - E-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma

Tél.: 0522 23 50 70 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68

RC : 500035 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa  
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

Mme SANHAJI SARRA

Dossier N° : 020823-158

Page : 2/2

**BILAN HEPATIQUE**

<u>GOT/ASAT</u>	:	50 UI/l	Valeurs Usuelles ( Inférieur à 40 )	Antériorité
<u>GPT/ALAT</u>	:	48 UI/l	( Inférieur à 34 )	25 (12/07/23) 31 (21/06/23) 35 (26/05/23)~~~ 30 (12/07/23) 42 (21/06/23) 61 (26/05/23) ~~~

Aspect du sérum : Normal

*Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement*

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca  
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44  
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079  
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

*Dr. SENTISSI Hamza*  
Médecin Biologiste  
INPE : 030063272



AKDITAL

# Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

## المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 02/08/2023

### Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 020823-158      Pvt du: 02/08/2023 11:33  
**Mme SANHAJI SARRA**  
 IPP Patient : 23-004179/23  
 Patient Ordinaire :  
 Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/2

### HEMATOLOGIE

#### NUMERATION FORMULE SANGUINE

Valeurs Usuelles

Antériorité

#### NUMERATION

Globules blancs	:	5 850 /mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )	6370 (12/07/23)
Globules rouges	:	4,02 10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	( 3,92 - 5,08 )	4,29 (12/07/23)
Hémoglobine	:	11,10 g/dl	( 11,9 - 14,6 )	11,80 (12/07/23)
Hématocrite	:	33,90 %	( 36,6 - 48 )	36,50 (12/07/23)
VGM	:	84,20 fL	( 82,9 - 98 )	85,10 (12/07/23)
TCMH	:	27,60 pg	( 27 - 32 )	27,50 (12/07/23)
CCMH	:	32,70 g/dl	( 32 - 36 )	32,30 (12/07/23)
Plaquettes	:	271 000 /mm <sup>3</sup>	( 150000 - 450000 )	269 000 (12/07/23)

#### FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	49,30 %	Soit	2884/mm <sup>3</sup> ( 1500 - 7000 )	3548,09 (12/07/23)
Lymphocytes	:	37,10 %	Soit	2170/mm <sup>3</sup> ( 1500 - 4000 )	2153,06 (12/07/23)
Monocytes	:	11,10 %	Soit	649/mm <sup>3</sup> ( 100 - 1000 )	528,71 (12/07/23)
Polynucléaires Eosinophiles	:	2,00 %	Soit	117/mm <sup>3</sup> ( 50 - 500 )	101,92 (12/07/23)
Polynucléaires Basophiles	:	0,50 %	Soit	29/mm <sup>3</sup> ( 10 - 100 )	38,22 (12/07/23)



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

13/07/2023

## MME SANHAJI SARRA

échographie mammaire comparative

RC: patiente suivie pour néoplasie mammaire droite sous chimiothérapie  
Bilan d'évaluation

Dr. Naoufal MAMOU  
Centre International d'Oncologie Casablanca  
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes  
Casablanca, Maroc, une des Alouettes  
Tél : 05 22 77 81 81

JENIN - ROUMANI - CASABLANCA - MAROC  
400, Bd Brahim Caïd El Djeffri, Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma  
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



AKDITAL

# Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

## Honoraires

Casablanca , le 03/08/2023

Dossier N°: 020823-158 du: 02/08/2023

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

23-004179 N°Chambre

Patient :Mme SANHAJI SARRA

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
GOT/ASAT	50	67,000
GPT/ALAT	50	67,000
	<b>Total B</b>	180
	<b>Montant de prélèvement</b>	11,75
	<b>Total en dirhams</b>	200,00

279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaa  
HÔPITAL PRIVÉ CASABLANCA / AIN SEBA  
SERVICE LABORATOIRE - N°4  
IMPE : 090063270